



direction
de l'évaluation,
de la prospective
et de la performance
[depp]

PANEL D'ÉLÈVES DU SECOND DEGRÉ RECRUTE EN 2007

ENQUÊTE AUPRÈS DES FAMILLES

A - l'enfant et sa famille

A1 - Avec qui vit l'enfant ? (Cochez la case correspondant à sa situation)

- | | | | |
|--|--------------------------|---|--------------------------|
| Son père et sa mère | <input type="checkbox"/> | Son père et sa conjointe (lorsque celle-ci n'est pas la mère de l'enfant) | <input type="checkbox"/> |
| En garde alternée chez son père et sa mère | <input type="checkbox"/> | Un autre membre de la famille | <input type="checkbox"/> |
| Sa mère seule | <input type="checkbox"/> | Enfant placé à la DDASS | <input type="checkbox"/> |
| Son père seul | <input type="checkbox"/> | Autre situation | <input type="checkbox"/> |
| Sa mère et son conjoint (lorsque celui-ci n'est pas le père de l'enfant) | <input type="checkbox"/> | | |

Si l'élève est **enfant unique** passer directement à la question A6

A2 - Combien a-t-il de frères ?

(La question porte sur les seuls frères (les sœurs font l'objet de la question suivante). Prendre en compte **tous** ses frères, qu'ils vivent ou non dans la famille - y compris demi-frères. Inscrire le nombre dans les cases correspondantes. Exemple : aucun frère = 00, un frère = 01, trois frères = 03, etc.).

□ □

A3 - Combien a-t-il de sœurs ?

(Prendre en compte **toutes** ses sœurs, qu'elles vivent ou non dans la famille - y compris demi-sœurs. Inscrire le nombre dans les cases correspondantes. Exemple : Aucune sœur = 00, une sœur = 01, trois sœurs = 03, etc.).

□ □

A4 - Parmi ses frères, combien...

(Inscrire le nombre dans les cases correspondantes. Exemple aucun frère = 00, un frère = 01, deux frères = 02, etc.).

- | | |
|--|-----|
| Vivent encore à la maison ? | □ □ |
| Sont plus âgés que lui ? | □ □ |
| Sont au lycée professionnel ? | □ □ |
| Sont au lycée général et technologique ? | □ □ |
| Sont en apprentissage ? | □ □ |
| Sont étudiants dans l'enseignement supérieur ? | □ □ |

A5 - Parmi ses sœurs, combien...

(Inscrire le nombre dans les cases correspondantes. Exemple aucune sœur = 00, une sœur = 01, deux sœurs = 02, etc.).

- | | |
|---|-----|
| Vivent encore à la maison ? | □ □ |
| Sont plus âgées que lui ? | □ □ |
| Sont au lycée professionnel ? | □ □ |
| Sont au lycée général et technologique ? | □ □ |
| Sont en apprentissage ? | □ □ |
| Sont étudiantes dans l'enseignement supérieur ? | □ □ |

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'**intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire**, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.

Visa n°2008AD61ED du Ministre de l'éducation nationale et du Ministre de l'économie, des finances et de l'emploi, valable pour l'année 2008.

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du Ministère de l'éducation nationale. La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de la sous-direction de la performance scolaire, 61-65 rue Dutot, 75732 Paris cedex 15.